

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2232**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Technicien supérieur en photographie et réalisation de supports de la communication

Nouvel intitulé : Chef d'équipe réalisateur de production audiovisuelle/multimédia

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de la Défense	Commandant de l'Ecole de Formation des sous-officiers de l'armée de l'air, Le directeur du personnel militaire de l'armée de l'air

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323t Réalisation du service : montage, éclairage, prise de vue et prise de son

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les principales activités du technicien supérieur en photographie sont les suivantes : - utiliser les différents appareils photographiques argentique et numérique

- réaliser des prises de vue en vidéo et prises de son
- réaliser le contrôle qualité et le suivi chimique de la photo argentique
- acquérir, traiter et restituer les images numériques
- présenter un 'book' photo
- créer et gérer une animation interactive
- réaliser des présentations animées sonores et navigables en vectoriel pour diffusion
- réaliser un vidéogramme court
- concevoir des mises en page multimédia pour une utilisation intranet ou internet
- approvisionner, stocker, éliminer les ingrédients et produits divers dans le respect des normes d'hygiène de sécurité et de conditions de travail (HSCT) en vigueur
- effectuer la maintenance des équipements.

Il doit être capable : - de créer et réaliser des supports de communication sous forme de produits photographiques, audiovisuels et multimédia

- d'exploiter en laboratoire ou sur station numérique les travaux de prises de vues en studio ou de reportage photographique en extérieur
- d'être responsable de la gestion des rechanges et consommables selon les règles HSCT en vigueur et supervise les opérations de maintenance conformément à la documentation technique
- d'être responsable d'atelier et d'adjoint au chef de centre de productin audiovisuelle
- de présenter et d'animer des séquences télévisées
- de conseiller le commandement en matière de communication multimédia.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires de cette certification exerce leur activité essentiellement dans l'armée, au sein de différents services de communication : - de l'Armée de l'Air (base aérienne) : section photo, imprimerie, régie vidéo ou service multimédia

- de la Marine Nationale (porte-hélicoptère, porte-avions, bases aéronavales, écoles et arsenaux militaires) : atelier photographique, centre de production audiovisuelle, centre de production de l'enseignement assisté par ordinateur
- de l'Armée de Terre (Service d'Information et des Relations Publiques des Armées - SIRPA - et écoles de l'armée de terre) : régie de production de documents d'instruction ou d'information, cellule audiovisuelle des états-majors...

Type d'emploi accessible : 1 - Au sein de l'Armée de Terre ou de l'Air ou de la Marine Nationale : photographe, monteur en image et son, concepteur multimédia

2 - Au sein de la Marine Nationale et de l'Armée de Terre : chargé de réalisation

3 - Au sein de l'Armée de Terre : opérateur PAO (publication assistée par ordinateur)

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1201 : Photographie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 5 composantes : 1- connaissance des bases de la photographie et de l'exposition (une épreuve écrite, une épreuve pratique) (armée de terre)

2 - traitement et technique de laboratoire de photographie en couleur (deux épreuves pratiques) (armée de l'air et marine nationale)

3 - technique d'interprétation et de correction des défauts en contrôle qualité (une épreuve écrite, une épreuve pratique)

4 - techniques multimédia (photo numérique, dessin vectoriel, PAO) (trois épreuves écrites, trois épreuves pratiques)

5 - montage audiovisuel (deux épreuves écrites, quatre épreuves pratiques)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		11 membres dont 5 extérieurs à l'organisme de formation
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 11 mars 2004 publié au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 4 février 1993 publié au Journal Officiel du 12 février 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'BS de photographe'

Arrêté du 22 février 2000 publié au Journal Officiel du 1er mars 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien supérieur en photographie et réalisation de supports de la communication'.

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique

L'homologation prend effet à compter du 1er décembre 1997 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Environ 25 bénéficiaires par an

Autres sources d'information :**Lieu(x) de certification :**

Direction du personnel militaire de l'armée de l'air Ecole de formation des sous-officiers de l'armée de l'air
Base aérienne 721
17133 Rochefort Air

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Ancien libellé : - BS de photographe (Arrêté du 4 février 1993 publié au Journal Officiel du 12 février 1993)

Certification suivante : Chef d'équipe réalisateur de production audiovisuelle/multimédia